



Schär Gilberte

Vaccins COVID-19 : passons à la vitesse grand V

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 25.01.21

DSAS

Dépôt

Le ratio de vaccinations administré d'un canton à l'autre est bien différent. Il ne s'agit pas là d'un concours, mais bien de mesurer l'enjeu de la situation.

D'une part, la santé de la population est un élément crucial. Mettre tout en œuvre pour assurer la vaccination aux personnes âgées et aux personnes à risque, permettant à ces personnes de retrouver une qualité de vie, reste une priorité essentielle. Prioriser également tout le personnel médical et les responsables de la sécurité, etc. dans la diffusion des doses de vaccin est aussi indispensable. Freiner la contamination et, au bout du compte, anéantir la pandémie fait partie de l'objectif à atteindre.

D'autre part, la santé de notre économie dépend aussi de la rapidité de déploiement de la vaccination. La fermeture des restaurants et d'une grande partie des commerces est, à ce jour, déjà fatale à la survie de certains d'entre eux.

Accélérer le rythme de l'administration des vaccins, ayant prouvé leur innocuité et leur efficacité, est crucial. Pour ce faire, la Direction de la santé et des affaires sociales :

1. A-t-elle suffisamment de personnel à disposition ?
2. Cas échéant, pense-t-elle faire appel au service de la protection civile ?
3. A-t-elle invité les médecins généralistes à participer à la vaccination ? Si ce n'est pas le cas, pour quelle raison ?
4. Envisage-t-elle d'associer les pharmaciens à la diffusion des vaccins ?
5. Prévoit-elle organiser une vaccination dans tous les homes médicalisés du canton ?